

AGENDA 21: ATELIER FAIRE ENSEMBLE

BRAY-SUR-SEINE

16 janvier 2015



La conscience qu' il faut agir autrement?

- Une conscience inscrite dans le projet de la nouvelle équipe municipale
- Un acte fondateur avec la délibération du 25 juillet
- Le travail de diagnostic, la rencontre avec les partenaires, la recherche de moyens...
- La présentation publique du 5 décembre
- Déjà des actions engagées

« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

La conscience qu' il faut agir autrement?

- Un diagnostic réalisé par les intercommunalités de la Bassée et du Montois (2011 – 2012)
- De nombreuses attentes et envies
- Mais des contraintes (réforme des collectivités, le centralisme du grand provinois, baisse des dotations...)
- Mais aussi des opportunités (le réaménagement de la Seine, une ville endormie à réveiller, si l'on est innovant dans notre démarche!)

«Ne pas perdre de temps pour faire, mais tenir compte des autres et minimiser le coût pour la commune».

Qu'est-ce qu'un Agenda 21?

Un agenda 21 local est **un projet territorial de développement durable**, porté par une collectivité locale, et qui prend la forme **d'un programme d'actions**.

C'est un cadre, une méthode qui propose de planifier des actions mais aussi de les mesurer.

Qu' est-ce qu' un Agenda 21?

C' est **une démarche volontaire** qui invite à penser autrement la politique **d' aménagement du territoire**.

Son élaboration repose sur les trois piliers du développement durable qui sont :

- Le pilier **environnemental**
- Le pilier **économique**
- Le pilier **social**

Il est nécessaire d' y rajouter un quatrième pilier, celui de la **gouvernance**, largement ouvert sur la participation citoyenne.

Pourquoi Bray-sur-Seine ?

- Une attente de la population (une urgence?)
- Une réponse à l'attente de nos partenaires
- Une nouvelle équipe d'élus, un choix politique voté en juillet !
- Une opportunité pour trouver d'autres moyens
- La mobilisation des bonnes volontés
- Le label comme une distinction (rassurer, donner envie)

Bray, la locomotive du Bassée Montois
Bray s'investit dans les sujets prioritaires du territoire



Principes de l' action collaborative

- Des ateliers thématiques qui reprennent les enjeux principaux identifiés à travers les diagnostics, les rencontres avec les partenaires, les échanges avec les habitants;
- Chaque atelier rassemble des volontaires (habitants, partenaires, élus...) pour réfléchir et travailler sur différentes actions qui vont être choisies collectivement;
- Chaque atelier décide de son rythme, un(e) volontaire pour le piloter avec l'appui du technicien
- Les élus impulsent ensuite les décisions qui seront validées, affinées, hiérarchisées dans le cadre de ces ateliers.
- Transparence sur le travail de l'ensemble des ateliers. Des réunions de présentation des travaux seront organisées régulièrement

Principes de fonctionnement

- Un(e) volontaire pour porter l'axe
- Des réunions qui durent 1h30 maxi
 - On fait un point
 - On échange
 - On mesure l'avancée des actions
 - On prévoit les prochaines étapes
- Un compte rendu partagé ensuite avec un relevé de décisions
- Le rôle du technicien
 - Animer
 - accompagner
 - Mettre en action les décisions
 - Rendre compte
 - Rechercher les partenariats et financements
 - Communiquer au sens large

Le programme prévisionnel

- Le développement économique
- Le tourisme
- La formation et l'emploi
- L'environnement
- Le collectif
- La culture
- Le sport
- La gouvernance

Objectif : faire avec les moyens existants et chercher de nouvelles ressources !

8 axes | 37 actions possibles



On compte sur vous pour...

- **Nous aider à l'animation constructive du projet**
- **Vous investir sur un ou plusieurs axes**
- **Nous aider à enrichir le projet**
- **Nous aider à tester, innover, construire...**

8 axes | 37 actions possibles



Diagnostic local

- Il n'y a pas de collaboration généralisée avec les habitants, les usagers.
- La gouvernance élargie n'est pas une pratique (ni avec la population ni avec les services)
- Peu de consultation, pas d'échanges
- Des administrés intéressés par la collectivité?
- On ne parle ni transparence, ni évaluation de l'action publique...

X actions possibles

Nous avons imaginé 5 actions

- **Objectif Agenda 21 (fiche 33)**
- **Partager l'expérience (fiche 34)**
- **Créer un comité participatif (fiche 35)**
- **Communiquer pour convaincre et rendre compte de la démarche (fiche 36)**
- **Évaluer (fiche 37)**

X actions possibles

Objectif Agenda 21

- donner de la cohérence (méthode) et un but (reconnaissance) à la démarche déployée
- participer à un réseau existant et capitaliser sur les expériences déjà réalisées
- être en cohérence avec les démarches départementale et régionale
- être un vrai laboratoire de l'innovation durable (la ville peut être labellisée living lab)

X actions possibles



Partager l'expérience

- répondre aux sollicitations des partenaires
- participer aux travaux d'échange
- entraîner l'intercommunalité
- rendre accessible, en direct, la démarche et sa progression (une forme de réseau social)

X actions possibles

Créer un comité participatif

- rapprocher les élus et les habitants pour travailler collaborativement sur le projet
- permettre aux partenaires de participer
- les accompagner dans une logique projet
- partager le projet, les idées et les expérimentations

X actions possibles

Communiquer pour convaincre et rendre compte de la démarche

- communiquer tout au long de la démarche (quasiment en temps réel)
- encourager les modes interactifs et les échanges (blog ? réseau social ?...)
- rendre compte aux partenaires
- rendre compte aux financeurs
- en faire un support d' attractivité

X actions possibles

Evaluer

- mesurer
- rectifier
- adapter
- évaluer
- ...

X actions possibles

Quoi ?	Qui ?
Connaître l'Agenda 21	
Participer à l'agenda 21	
Un projet pour tous	
Aider les élus	
Des ateliers pour faire ensemble	
Connaître les actions	
Suivre l'Agenda 21	
Mesurer l'Agenda 21	

X actions possibles

Déjà des réalisations...

- **La création d'un poste de chargé de mission**
- **La mise en place des ateliers**
- **L'accompagnement des associations, espace de vie sociale**
- **La concertation sur le projet d'aménagement de la grande rue**
- **Mise en place d'un espace dédié sur le site Internet**
- **Dépôt d'une demande de labellisation fin janvier**

X actions possibles



La méthode

Les ateliers participatifs :

LA GOUVERNANCE | Vendredi 16 janvier

LA FORMATION ET L'EMPLOI | Mardi 20 janvier

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | Vendredi 23 janvier

LE COLLECTIF | Mardi 27 janvier

LE TOURISME | Vendredi 30 janvier

L'ENVIRONNEMENT | Mardi 3 février

LE SPORT POUR TOUS | Vendredi 6

LA CULTURE | Mardi 10 février

8 axes | 37 actions possibles